



**PRÉFET
DES HAUTES-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 POUR LES **PROJETS DIVERS**

FORMULAIRE SIMPLIFIÉ VERSION 08/10/2020



Recommandations

Vous pouvez saisir les informations demandées directement dans ce fichier PDF.

Au moment de l'enregistrement, un nouveau fichier PDF sera créé. En cas d'impression, merci de vous limiter aux pages n° 1 à 9 (incluse) et de ne pas imprimer les annexes.

Qu'est-ce qu'un site Natura 2000 ?

Les sites Natura 2000 sont des espaces naturels sélectionnés par l'Union Européenne pour la rareté ou la fragilité des milieux et des espèces sauvages qu'ils abritent.

A l'intérieur d'un site Natura 2000, certaines actions favorables à la biodiversité peuvent faire l'objet d'un contrat financé par l'Europe et l'État. Ces contrats sont réalisés la plupart du temps par une collectivité, un propriétaire privé, une association ou un agriculteur.

En outre, l'Europe et l'État veillent à ce que les activités qui se déroulent dans les sites Natura 2000 n'aient pas d'incidences significatives sur la biodiversité.

Qu'est-ce que l'évaluation des incidences ?

L'évaluation des incidences est une démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du projet. Elle permet, par une analyse du projet et des enjeux environnementaux, d'étudier toute incidence significative sur un (des) site(s) Natura 2000. L'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R 414-23 du Code de l'Environnement ; elle conclut sur l'existence ou non d'incidences significatives sur un (des) site(s) Natura 2000 :

- soit l'évaluation conclut à l'absence d'incidence significative, le formulaire simplifié fait alors office d'évaluation des incidences ;
- soit l'évaluation conclut à une incidence significative et une évaluation plus approfondie doit être conduite.

Qui rédige ce formulaire simplifié ?

Ce formulaire est à remplir par le porteur de projet, soit sous forme informatique, soit à la main après impression du formulaire. Le porteur de projet est invité à contacter l'animateur Natura 2000 pour obtenir des informations sur les enjeux environnementaux en présence.

Qui est le destinataire de ce formulaire simplifié ?

Ce formulaire constitue une pièce du dossier d'autorisation ou de déclaration du projet, destiné au service instructeur.

Le formulaire simplifié permettra de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander des informations complémentaires.

Quelles sont les obligations du porteur de projet ?

En réalisant cette évaluation d'incidences, le porteur de projet s'engage sur l'exactitude des renseignements demandés et sur les prescriptions à respecter. En cas de non réalisation de cette évaluation, un contrôle de la police de l'eau et de la nature pourra être mené. Des sanctions administratives et pénales peuvent être prononcées.

1. Description du projet

a) Porteur de projet

Nom du projet	RD 1075 - Modernisation du pont du Rose
Structure	DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
représentée par	<input type="checkbox"/> Mme <input checked="" type="checkbox"/> M. Jean-Marie BERNARD
fonction	Président
Adresse	Place St Arnoux CS 66005 GAP CEDEX 08
Téléphone	04 92 40 38 00
Email	Chargée de projets : aurelie.picot@hautes-alpes.fr 04 86 15 33 01

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences ([cf. annexe 3](#)) ?

- Décret n° 2010-365 du 9/04/10 (art. R 414-19 du code de l'environnement)
 Arrêté préfectoral n° 2011-158-8 du 7/06/11 modifié
 Arrêté préfectoral n° 2013-065-0005 du 6/03/13 (liste locale 2 « régime propre »)

b) Sites Natura 2000 et communes concernés

Cochez les cases si vous avez contacté l'animateur du site Natura 2000

Le projet se situe tout ou partie dans le(s) site(s) Natura 2000 :

FR9301519 Le Buech	<input checked="" type="checkbox"/>
FR9301511 Dévoluy - Durbon -Charance -Champsaur	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Le projet se situe à proximité du (des) site(s) Natura 2000 :

à	(m ou km) du site	<input type="checkbox"/>
à	(m ou km) du site	<input type="checkbox"/>
à	(m ou km) du site	<input type="checkbox"/>

Autre(s) site(s) Natura 2000 limitrophe(s) concerné(s), hors département ([cf. annexe 2](#)) :

800m de ZSC FR8201680	<input checked="" type="checkbox"/>
3.85 km de ZSC FR8201744	<input type="checkbox"/>

Commune(s) **Saint-Julien-En-Beauchêne**
concernée(s) :

c) Cartographie et description du projet

- Joindre des cartes précises de localisation du projet : plan de localisation précis et finalisé du projet (emprises temporaires ou permanentes, stockage matériel et engins, accès, parking, etc.) et un plan descriptif de la zone concernée (plan de masse, plan cadastral, etc.).

- Décrire succinctement le projet :

Les travaux envisagés visent à démolir toutes les parties dégradées de l'ouvrage menaçant et reconstruire en élargissant le pont de manière symétrique de manière à disposer d'accotements cohérents avec le niveau de trafic et créneau de dépassement

- Emprises au sol et/ou en paroi, temporaires et permanentes du projet : (m² ou km²)

ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

moins de 100 m² de 100 à 1 000 m² de 1 000 m² à 1 ha plus de 1 ha

- Longueur – largeur (si pertinent) : 150m (m ou km)

- Pour sa mise en place, préciser si le projet générera des aménagements ou de la logistique connexes (exemple : émissions lumineuses, voiries et réseaux divers, parkings, zone de stockage, lieux d'accueil, etc.). Si oui, les décrire succinctement :

Le projet nécessite :

- la mise en place de différentes installations de chantier et de stockage de matériaux
- la mise en place d'emplacements pour les grues
- un élargissement plus important de l'ouvrage pour permettre la circulation sans création de route/pont provisoire

- Préciser la période des travaux :

Du jour mois année

Au jour mois année

Déroulement des travaux : Diurne Nocturne

d) Budget prévisionnel du projet

< 5 000 € de 5 000 € à 25 000 € de 25 000 € à 50 000 €

de 50 000 € à 100 000 € > 100 000 €

2. Incidences du projet

a) Activités susceptibles d'être perturbées par le projet

- Pastoralisme Fauche Cultures Vignes et vergers Sylviculture
 Chasse Pêche Autres : kayak

Avez vous contacté les propriétaires et les gestionnaires (communes et collectivités, forestiers, alpagistes...)?

- Oui Non

b) Espaces naturels réglementés concernés par le projet

- Parc national des Ecrins - Coeur Réserve Naturelle Site classé
 Arrêté de Protection de Biotope (APPB) Espace Boisé Classé (EBC) Site inscrit

c) Autres espaces naturels concernés par le projet

- Parc naturel régional du Queyras Réserve Biologique ONF
 Parc naturel régional des Baronnies provençales Espace Naturel Sensible (ENS)
 Parc national des Ecrins - Aire d'adhésion ZNIEFF
 Zone(s) humide(s) traversée(s) par le projet :

d) Interventions sur le milieu naturel – Phase travaux

Préciser si le projet générera des interventions ou rejets sur le milieu naturel durant la phase de travaux (exemple : débroussaillage mécanique ou manuel, coupe d'arbre(s), curage de fossé, rejet d'eaux usées, utilisation d'hydrocarbures ou d'huiles, pistes à aménager, raccordement réseaux, déchets...).

- Oui Non

Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.) :

Les terrains nécessaires aux installations de chantier seront débroussaillés (terrains anthropisés). 1000m² seront défrichée pour permettre d'élargir l'ouvrage, réaliser les pistes d'accès et positionner les grues pour les opérations de levage.
Le projet va nécessiter également de dériver les eaux du Buëch pour pouvoir accéder en pieds d'ouvrage et réaliser les sabots parafouilles.

Préciser si le projet prévoit la plantation d'arbres, d'arbustes ou de plantes : Oui Non

Si oui, préciser l'(les) espèce(s) :

Les talus seront réensemencés et des arbustes/arbres pourront éventuellement replanter en pieds de talus dans le respect de la sécurité routière. Les espèces feront l'objet d'une validation par les services de l'Etat et l'animateur Natura 2000.

e) Interventions sur le milieu naturel - Phase d'exploitation

Préciser si le projet générera des interventions ou rejets sur le milieu naturel durant sa phase d'exploitation (exemple : débroussaillage mécanique ou manuel, curage de fossé, rejet d'eau pluviale, rejet d'eaux usées, rejets d'hydrocarbures ou d'huiles, déchets...).

Oui Non

Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.) :

[Zone de description des interventions ou rejets]

f) Prévention de la propagation des espèces invasives

Présence d'espèces invasives sur le site ? Oui Non

Surface ou linéaire de la (les) station(s) : (m² ou m)

La station est-elle concernée par du :

débroussaillage passage d'engins terrassement

Quels sont les moyens mis en œuvre pour éviter la propagation ?

- Décaissement : destination des matériaux ?

[Zone de description des moyens mis en œuvre]

- Débroussaillage : traitements des rémanents ?

En cas de présence d'espèces invasives, les résidus de broyage seront enterrés à 1.5 m de profondeur ou évacués sur un site adapté .

Nettoyage des engins préalable à leur arrivée sur le chantier (fortement conseillé avant les travaux en milieu aquatique) :

Oui Non

g) Liste des habitats et des espèces

Inscrivez dans les tableaux suivants les habitats et les espèces d'intérêt communautaire situés dans l'emprise du projet.

Pour les espèces, indiquez le nom français et/ou le nom latin.

Pour les habitats, indiquez le code et le nom (7230 - Tourbières basses alcalines) et **joindre la (ou les) carte(s) appropriée(s)**.

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Type	Intitulé de l'habitat
<p>Milieus ouverts</p> <ul style="list-style-type: none"> • pelouse • prairie de fauche • prairie humide • lande 	<p>6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</p> <p>6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</p>
<p>Milieus forestiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • forêt de résineux • forêt de feuillus • forêt mixte • ripisylve 	<p>92A0 - Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba</p>
<p>Milieus rocheux</p> <ul style="list-style-type: none"> • falaise • éboulis, pierriers • affleurement rocheux • grottes 	
<p>Milieus humides</p> <ul style="list-style-type: none"> • cours d'eau • lac, étang • adoux • tourbière • gravière 	<p>3220 - Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée</p> <p>3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion</p>

ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Groupes	Nom l'espèce	Présente	Potentielle
Flore		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Insectes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mollusques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crustacés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poissons	1163 - Cottus gobio -Chabot commun	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	6147 - Telestes souffia - Blageon	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Amphibiens		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Reptiles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Oiseaux	1337 - Castor fiber -Castor d'Eurasie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mammifères		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

AUTRES ESPÈCES PATRIMONIALES (FACULTATIF)

--	--	--	--

3. Mesures d'évitement et de réduction des incidences

A partir des tableaux précédents, sélectionnez les habitats et les espèces sur lesquels le projet pourrait avoir une incidence. Indiquez les mesures prises par le porteur de projet pour éviter ou réduire cette incidence. Joignez une carte précise des zones concernées.

Habitats ou espèces	Incidences	Mesures d'évitement ou mesures de réduction de l'incidence
3220 - Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée 3260 - Rivières des Alpes alpines à	non notables	e projet engendra une perturbation temporaire de ces habitats dans le cadre des travaux . En effet, un dérivation des eaux va imposer la réalisation d'un batardeau. Ce dernier sera mis en place en dehors des périodes sensibles pour la faune piscicole et un filtre sera mis en place afin d'éviter un surplus de MES dans le cours d'eau. Les emprises chantiers seront limitées au strict minimum. Les matériaux extraits au nord de la culée ne seront pas sortis du lit du cours d'eau.
92A0 - Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	non notables	Ces habitats correspondent aux ripisylves à saules et aulnes localisés sur les berges du Buëch. Une faible proportion de ces habitats seront concernés. Le déboisement nécessaire pour élargir le talus sera réalisé en dehors des périodes sensibles pour la faune qu'accueille ces habitats. Une réflexion sur l'évitement menée en phase de conception du projet a permis de limiter l'emprise du chantier au strict minimum (réduction des surfaces, directement impactées).
6210 - Pelouses sèches seminaturelles et faciès d'embuissonnement sur prairies / Estura-	non notables	Ces habitats correspondent à des pelouses sèches à Brome érigé localisé à proximité de la voie ferrée et sur le tracé du gazoduc (entretien régulier par fauche). Ces habitats ne seront concernés par le projet que de façon marginale. Environ 80m ² seront directement impactés en phase travaux lors du remodelage du talus en bord de route, à hauteur du gazoduc. Le talus sera élargi de quelques mètres pour permettre la mise en place d'éclairage de lavage durant la
6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou	non notables	zone d'étude recoupe environ 65m ² associés à ce type d'habitats (sur les 15,7 ha cartographiés sur les ZSC concernées). Ces habitats correspondent à des prairies oligotrophes temporairement inondées, présentes de façon marginale au nord-ouest de la zone d'étude. Ces habitats ne seront pas concernés l'emprise des travaux. Ils seront balisés afin d'éviter tout impact accidentel en phase travaux sur les espèces floristiques notables du site accueillant
Chabot commun Blageon	non notables	Le projet engendra une perturbation temporaire des habitats favorables à ces deux espèces (batardeau, dérivation des eaux). Le projet n'engendra pas de rupture de continuité sur le cours du Buëch (pose d'un batardeau seulement sur une partie de la largeur du cours d'eau). Par ailleurs, les poissons présents sur la zone d'étude pourront se déplacer en dehors de la zone d'emprise travaux. Aucun risque de nuisance ne semble imminente notamment dans la
Castor d'Eurasie	non notables	L'espèce a été recensée sur la zone d'étude via l'observation d'indices de présence en alimentation. Elle semble particulièrement active en amont et en aval de la zone d'étude (réfectoires, terrier-hutte) et semble fréquenter son périmètre plus ponctuellement en alimentation et en déplacement. un déboisement est envisagé pour l'élargissement du talus de la route . Des travaux seront également effectués directement dans le lit du cours d'eau. L'ensemble des travaux

4. Conclusion

Il est de la responsabilité du pétitionnaire de justifier que les incidences du projet n'affectent pas un site Natura 2000. A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence significative lorsque :

- un habitat d'intérêt communautaire est détruit, dégradé ou est perturbé dans son fonctionnement ;
- une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou est perturbée dans la réalisation de son cycle vital.

Le projet est-il susceptible d'affecter de manière significative le(s) site(s) Natura 2000 concerné(s) ?

NON : précisez en quoi les incidences ne sont pas significatives.

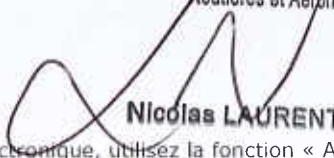
- Les installations de chantier seront positionnées en priorité sur des espaces anthropisés.
- L'impact sur le boisement a été réduit au strict minimum lors de la phase conception : abandon de la réalisation d'une route provisoire, préférence sur une solution d'élargissement symétrique moins impactante. Le déboisement sera réalisé à une période la moins impactante et les surfaces pourront être reboisées en partie. Pas de coupure biologique.
- Les travaux dans le cours seront réalisées en dehors des périodes de fraies. La dérivation partielle des eaux n'empêchera pas la circulation des poissons et si nécessaire une pêche de sauvetage sera réalisée.

L'évaluation des incidences est terminée.

Ce formulaire, accompagné de ses pièces, doit être joint à la demande d'autorisation (ou à la déclaration) du projet.

OUI : l'évaluation des incidences doit se poursuivre.

Un dossier plus approfondi doit être réalisé (article R 414-23 du Code de l'Environnement) en lien avec le service instructeur.

Fait à	Gap		
Le	jour	mois	année
	21	juillet	2023
Signature(*)	Pour le Président et par délégation Le Directeur des Déplacements et des Infrastructures Routières et Aéronautiques  Nicolas LAURENT-BROUTY		

* Pour réaliser une signature électronique, utilisez la fonction « Apposer une signature » ([cf. annexe 4](#)).

Annexe 1

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Après de l'**animateur du(des) site(s) Natura 2000 concerné(s)** : il pourra vous donner des éléments d'information et vous guider dans vos recherches. Il s'agit d'un soutien technique, vous restez responsable de la réalisation de cette évaluation des incidences Natura 2000. Coordonnées disponibles ici :

<http://hautes-alpes.n2000.fr/participer/contacts>

- Sur le site internet **Natura 2000 des Hautes-Alpes** :

<http://hautes-alpes.n2000.fr>

- Informations générales sur Natura 2000 et les évaluations d'incidences ;
- Document d'Objectifs (DOCOB) de chaque site Natura 2000.

- Auprès de la **Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes** :

Service Eau Environnement Forêt - 3, place du Champsaur – BP 50026 – 05001 GAP
Contact : Gérard ALLEMAND, gerard.allemand@hautes-alpes.gouv.fr
tél : 04 92 51 88 63

<http://www.hautes-alpes.gouv.fr/natura-2000-r589.html>

<http://www.hautes-alpes.gouv.fr/evaluation-des-incidences-a3485.html>

- Sur le site internet de la **DREAL PACA** :

- Informations générales et Document d'Objectifs (DOCOB) de chaque site Natura 2000
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.html>

- Données cartographiques au format **SIG**

<http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/1131/environnement.map>

Sur ce portail cartographique, les sites Natura 2000 se trouvent dans la rubrique « Nature et Biodiversité » puis sous-rubrique « protection contractuelle ».

- Sur le site internet du **Muséum National d'Histoire Naturelle** :

<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche>

Le Muséum met à disposition un Formulaire Standard de Données qui liste les habitats et les espèces présentes sur le site Natura 2000. Les informations ne sont pas localisées.